

Un folklore oublié du Borinage

La fête et la chanson de l'Escouvion

Un regard ethnomusicologique sur une manifestation disparue depuis le XIX^{ème} siècle

Jean-Lambert CHARLIER *

Résumé

De tradition très ancienne, la fête des brandons (de l'escouvion dans le Borinage) réunit rites mythologiques et prophylaxie fructifère, en faisant parcourir les vergers par des farandoles de jeunes-gens qui lancent des brandons enflammés dans les arbres. Cette farandole se déplace en chantant des incantations aux arbres, dont la chanson de l'Escouvion. Cette manifestation de la fin de l'hiver s'est maintenue dans le Borinage jusqu'au XIX^{ème} siècle.

Mots clés : Ethnomusicologie - Hainaut - Borinage - chansons calendaires - brandons.

Abstract

Very ancient tradition, the festival of firebrands (of "escouvion" in the Borinage) brings together mythological rites and fruit-bearing disease prevention, browse by orchards farandoles of young-people who throw flaming brands in the trees. This farandole moves by singing incantations to the trees, of which the song of the Escouvion. This manifestation of late winter remained in the Borinage until the nineteenth century.

Key words : Ethnomusicology - Hainaut - Borinage - calendar carols.

() Professeur Honoraire Pôle Louvain - Collaborateur scientifique au Centre de Recherche en Musicologie (CERMUS / INCAL) de l'Université Catholique de Louvain.*

INTRODUCTION

Lorsque Roger Pinon aborde « l'escouvion »¹, c'est en trois lignes qui terminent les cinq pages consacrées aux « rondes et chants de la fête de l'alion », ce qu'actuellement, on classerait en chansons calendaires². La fête de l'alion est intimement liée aux grands feux qui terminent l'hiver et sont très répandus dans toute l'Europe, et, en ce qui concerne l'escouvion, Pinon dit simplement « [...] *on sautait par-dessus le feu en en frôlant les cendres encore chaudes, [...] et pour finir, on dispersait dans les arbres les derniers brandons aux accents de l'escouvion* ».

Dans ses commentaires sur la chanson, il complète en citant Albert Libiez qui notait que « à l'issue de la fête de la Saint-Jean de mars, et donc de l'alion, on allumait des feux avec du bois économisé sur les feux de la Saint-Jean. On portait ensuite les brandons de ces feux dans les arbres des vergers, on les jetait aussi haut que possible : c'était l'escouviache. Le rituel s'appelle l'escouvion, et scouvier, c'est écouviller, c'est-à-dire, brandonner ». Il poursuit en signalant que « vers la fin de la pratique de cette coutume, on remplaçait souvent les brandons par des bouts de corde goudronnée³ que l'on allumait et jetait dans les arbres fruitiers. Le but était de chasser les mauvais esprits qui pouvaient compromettre la récolte des fruits ».

Albert Libiez qui recueille dans l'entre deux guerres les chansons du Borinage interroge des anciens, octogénaires, et qui parlent de leurs souvenirs d'enfance. Pinon en conclut que la tradition s'est perdue dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, à l'exception toutefois de la chanson qui est encore jouée (à défaut d'être chantée avec les paroles !) notamment au carillon du beffroi de Mons.

DE SON ORIGINE ET DE SA LOCALISATION

Dès l'Antiquité, on retrouve cette pratique, à la fois magique et prophylactique. Dans ses « Géorgiques », Virgile⁴ notait : « *Saepe etiam steriles incendere profuit agros / Alque levem stipulam crepitantibus urere flammis : / Sive inde occultas vires et pabula terrae / Pinguia concipiunt, sive illis omne per ignem / Excoquitur vitium atque exsudat inutilis umor* ». Jusque tardivement dans nos contrées, mais toujours actuellement, notamment dans les pays en développement, les cendres sont utilisées comme engrais (pour leur richesse en minéraux et en oligo-éléments) notamment dans les techniques ancestrales de brûlis, écobuage et essartage. Elles peuvent aussi être utilisées en amendement des sols.

Par la suite, les textes ne mentionnent plus cette activité en tant que rite ou technique agraire. Il faut attendre le haut moyen-âge pour retrouver, en 1222, en latin médiéval « brandones » au pluriel qui désigne le premier dimanche de carême où l'on promenait des torches enflammées⁵. Cela est attesté plus tard aussi par exemple dans les statuts de la Grande Cour Séculière de Lausanne en 1455⁶.

¹ Libiez, A. et Pinon, R. « *Chansons populaires de l'ancien Hainaut recueillies par Albert Libiez compilées et arrangées par Roger Pinon* », 6 in 12, Volume V, Commission de la vieille chanson populaire, Ministère de l'instruction publique, Bruxelles : Schott, 1939-1972.

² Lempereur, F. in « *La musique en Wallonie et à Bruxelles* », La Renaissance du Livre, Bruxelles, 1982.

³ « *Les jeunes gens récoltaient des morceaux de câble en chanvre, utilisés dans les charbonnages, qu'ils enduisaient de goudron : c'étaient les brandons appelés dans la région 'écouvillons'*. » Marinus, A. « *Le folklore belge* », tome II.

⁴ Virgile, Géorgiques, Livre I, 97-102 « *Souvent aussi il a été bon d'incendier des champs stériles et de brûler le chaume léger à la flamme pétillante : soit que les terres en retirent des forces secrètes et des sucs nourriciers; soit que tout leur virus soit cuit par le feu et qu'elles suent une humidité inutile.* » Bibliotheca Classica Selecta, UCL, traduction de Maurice Rat.

⁵ Charles du Fresne, sieur du Cange, Glossarium mediae et infimae latinitatis, t. 1, Paris, 1678.

⁶ « *Item etiam videtur Lausanam abuti facere Die Dominica Bordarum faciendo et portando per Villam Lausanae foras et faciendo Pisabenata* »

En effet, en Suisse, cette fête s'appelle également « bordes⁷ », du nom des longs bâtons servant pour les joutes entre les jeunes-gens⁸ ce dimanche-là.

En France, les « Affiches des évêchés et Lorraine », sorte de journal généraliste⁹, écrit en 1779 : « On trouve des actes du tems de S. Louis, datés du vendredi devant les Brandons. Ce jour-là, les paysans alloient avec des torches, de paille ou de bois de sapin allumées, parcourir les arbres de leurs jardins & de leurs vergers, & les apostrophant les uns après les autres, ils les menaçoient de les couper par le pied, & de les bruler s'ils ne portoient pas de fruits cette année-là ». Mais cette coutume des brandons remonte bien avant Saint Louis : dans la ville de Chambly (en France), une fête existe depuis longtemps « La fête du Bois-Hourdy [qui] remonte à la venue de Saint-Louis à Chambly en 1248. D'aussi loin que l'on puisse remonter, les paysans conservaient cette bizarre coutume d'aller la nuit, armés de brandons ou de torches de paille allumées autour d'un long bâton, parcourir leurs vergers ou leurs champs en apostrophant les arbres, les uns après les autres. On raconte que la coutume des brandons à travers champs s'est transformée, à l'occasion de la visite royale, en un monumental feu de joie, tel qu'on le voit encore aujourd'hui à Chambly. C'était l'usage établi de fêter ainsi dans chaque ville du royaume le passage du souverain.¹⁰ ».

Pendant le moyen âge et jusqu'au XVII^{ème} siècle, on désignait dans le langage et dans les chartes, règlements, actes, etc., le premier dimanche de carême par les noms de dimanche des brandons, du behourdi, des bordes, etc. Nombreux sont donc les actes, chartes, etc., qui, depuis le XIII^{ème} siècle, jusqu'au XVII^{ème}, sont datés du jour des Brandons ou Béhourdich : Hublard cite notamment « en l'an 1326, le jeudi devant le jour dou behourdich, Guillaume, comte de Hainaut, accorde certains droits aux Échevins de la ville de Mons, en raison d'un prêt de 800 florins de Florence¹¹. »

Quant à l'étendue géographique du phénomène, elle va de Tournai à Saint-Vith, pour ce qui est de nos régions ; elle couvre le Nord et la Picardie, essentiellement, en France, mais on la retrouve aussi en Berry et ailleurs, les régions allemandes sont également concernées, de même que plusieurs cantons suisses et régions italiennes.

Chez nous, c'est dans l'Ouest-Wallon que ces festivités sont le plus attestées, à tout le moins jusqu'au XIX^{ème} siècle, moment de leur disparition. Pinon¹² cite Mons, Pâturages, Wasmes, Boussu, Thulin, Ath, Kain, Wiers, Tournai, Lessines, Bernissart et Soignies. Il répertorie¹³ également les premières mentions soit des « grands feux » soit des « brandons » qui s'échelonnent de 1368 à 1782 :

- ✓ 1326 jour dou behourdich, Mons.
- ✓ 1368 dimanche des brandons, Tournai.
- ✓ 1444 fête des escouvillons ou des brandons, Tournai,
- ✓ 1527 jour des grans quaresmaux, Glimes.
- ✓ 1592 (jour du) behourdiet, Lessines.
- ✓ XVIII^{ème} siècle : les escouvillons, Ath.
- ✓ 1741 le dimanche d'après les Cendres communément dit le jour du Grand Feu, Fosse-lez-Namur.
- ✓ 1741 dimanche qu'on dit jour du grand feu, Fleurus.
- ✓ 1782-1783 jour du grand feu, Bourlers

⁷ Du Cange, idem « Ce fu donné à Trichastel, lou Lundi après les Bordes, en l'an de grâce 1394. »

⁸ Du Cange, ibidem, « Item lidit habitant... auront èsdiz bois usage de prendre et copier desdiz bois, pour faire les Bordes le jour des brandons. »

⁹ « Affiches des Évêchés et Lorraine », n° 1, du 7 janvier 1779, à Metz, au Bureau des Affiches et à l'imprimerie de J. Antoine avec approbation et privilège du Roy.

¹⁰ <http://www.ville-chambly.fr/Culture-Loisirs/Festivites/La-Fete-du-Bois-Hourdy>

¹¹ Devillers, « Inventaire analytique des Archives de la ville de Mons », Mons, 1882, 1. 1, p. 51.

¹² Pinon, R. « Chansons Populaires de l'Ancien Hainaut », Volume I B, pp. 172-179

¹³ Pinon, R. « Ainsi chantait le pays de l'Ourthe », Histoire Collective et Amélie Mélo, Coll. Mémoire, Rixensart, 1996.

On le voit, les appellations divergent selon les endroits et les époques¹⁴, c'est ainsi que cette fête porte des noms comme : brandons, abrandons, brandelons, escouvion, scouvion, scouviache, scouvoir, flambarts, grand feu, grand fouart, caramara, coulins, champs golot, rots, cavolets, buires, bures, bordes, bordées, borelle, etc. Dans toute l'ancienne Picardie, le mot behourdich et ses nombreux dérivés, bouhourdich, bourdi, bouhour, boishourdy, bon hourdi, lourdic, ourdie, etc., ont prévalu et remplacé le mot brandon délaissé par le peuple, par suite de l'habitude, remontant à plusieurs siècles, de se livrer, le dimanche de carême, au jeu du béhourdis, sorte de joute courtoise, espèce de tournoi où les combattants s'escrimaient avec des bâtons nommés behours¹⁵.

Dans le Borinage, c'est le terme « escouvion » qui a prévalu : c'est un vieux mot qui vient du moyen-âge¹⁶. C'est donc ce terme d'« écouvillons », que l'on retrouve à Pâturages et à Frameries pour désigner les brandons mobiles. Il est attesté anciennement à Tournai, chose curieuse pour y désigner des jeux. En 1368, un texte dit, en effet : « *Comme l'exposant feust alez pas esbâtement avec plusieurs aultres veoir une assemblée d'enfants qui faisoient certains gieux appelez les escouvillons qui se font chascun an le dimanche des brandons après vespres*¹⁷, [en notre dite ville de Tournay...] » Ce jeu est décrit ainsi : les enfants ont « *des faloz à bouchons de feurre boutez en un baston et [mettent] le feu dedans...* ». C'est dire qu'ils brandonnent les arbres, ainsi que le folklore l'a révélé dans le Tournais sous le nom d'*adrèche-puns*, d'après la parole initiale de la formule d'incantation¹⁸. Dès 1444 cependant il fut défendu d'escouiller, de porter armures, bâtons et escouvillons, quels qu'ils soient, le second dimanche de carême et le dimanche suivant¹⁹.

DU RITUEL ET DE SES EXPLICATIONS

De manière générale, quels que soient le lieu et l'endroit, la fête des brandons (ou de l'escouvion) a lieu le dimanche de la *quadragésime*²⁰, c'est-à-dire, le premier dimanche du carême, qui, comme nous l'avons vu, dans certaines régions, porte encore le nom de « dimanche des bordes » ou « des brandons ».

Toutefois, des variantes existent. Par exemple, à Colfontaine, les feux s'inscrivent dans un cycle qui commençait en mars avec « la fête de l'Alion » pour se poursuivre en avril-mai par « la fête de l'Escouvion » et enfin se terminer le samedi le plus proche du 21 juin par « la fête des feux Saint-Pierre ». À Wasmes et à Pâturages, Albert Libiez signale qu'il y avait deux « escouvions » : le petit, le premier dimanche de carême, et le grand, le dimanche suivant.

¹⁴ Hublard, Emile, « *les feux du carême* », mars 1899, in « *Annales du cercle archéologique de Mons* », tome XXIX, pp 11-67 Mons, 1900. Cet article fait le tour historique, étymologique et géographique du phénomène des grands feux.

¹⁵ Villon, dans sa ballade des « pauvres housseurs », en parle comme étant très à la mode :

De servir dames et aymer.

De guerroyer et bouhourder

Et de joster À la quintaine...

¹⁶ Dictionnaire de L'Académie Française 1^{ère} édition (1694) « *Escouvillon. s. m. Vieux linge attaché à un long baston avec quoy on nettoye le four lors qu' on veut enfourner le pain, ou avec quoy on nettoye le canon lors qu' il a tiré & qu' on le veut recharger.* » Jean Nicot: Thresor de la langue Française (1606) « *Escouvillon, m. acut. Diminutif de Escouve, qui est inusité en François, mais le Languedoc et l' Espagnol s'en servent (Escoba, Escoube). Et se prend pour ce petit houssoir de toile, dont l'on balaye tout à net le four, quand on veut enfourner le pain.* »

Escouvion et (e)scoufter sont de la famille du mot vieux-français escouve, qui est l'équivalent du « ramon d' boure » borain et qui vient du bas-latin scopa qui signifiait « balai ». Escouvetter signifiait battre, remuer très vivement ; on escoufrait donc un feu en le remuant pour le ventiler. [Capron, A. blog : <http://borinage.blogspot.be/p/les-chansons-dalion.html>]

¹⁷ Littré, E. « Dictionnaire de la langue française », tome II, explication historique : citation du XIV^{ème} siècle.

¹⁸ « *Adrèche puns feaute d'anines ! Adrèche pwâres feaute de lwârs!* » [Adresse pommes par défaut de chenilles, Adresse poires par défaut de loirs !]

¹⁹ Capron, A. blog : <http://borinage.blogspot.be/p/les-chansons-dalion.html>. Ce blog, de facture scientifique, est le plus complet en ce qui concerne la fête de l'Alion. Nous y avons puisé nombre de citations d'auteurs qui ont publié sur la fête de l'escouvion.

²⁰ Les mots *Quadragésime* et *Carême* forment un doublet lexical issu de l'adjectif latin quadragesimus, « quarantième ». En effet, le carême dure quarante jours.

D'autre part, la fête de l'escouvion peut être spécifique, en dehors de toute autre manifestation, comme à Wasmes²¹, ou bien liée à un « grand feu » (comme l'Alion). À ce moment, elle est soit finale de celui-ci, les brandons étant allumés avec les tisons, soit une suite, le jour-même ou plus tard (d'une semaine à plusieurs comme à Colfontaine²²).

Quels que soient l'époque et le lieu²³, ces manifestations comportent des caractéristiques communes. Ce sont les jeunes-gens qui en sont les acteurs exclusifs : ils forment une farandole unie par les mains ou non qui parcourt les champs ou les vergers. Ils portent des brandons qui ont été allumés à un feu (au « grand feu » le cas échéant), lui-même allumé généralement par les (jeunes) mariés de l'année. En route, ils chantent des incantations à destination soit des mariés sans enfants, soit, le plus souvent, des arbres fruitiers. Ils terminent leur parcours soit dans les cabarets du village, soit de retour au feu auprès duquel ils dansent et boivent.

De nombreux auteurs se sont penchés sur ces manifestations pour en trouver l'explication originelle, et ce, depuis le XVIII^{ème} siècle. Deux hypothèses, ne s'excluant toutefois pas, ont vu le jour : l'une, de type agro-utilitaire, l'autre de type « mystique ancien ». Mais toutes deux se situent dans le cadre calendaire de la fertilité. En effet, la date du premier dimanche de carême n'est pas innocente : ce sera celle choisie pour la Saint Valentin²⁴ (fertilité humaine), et celle de la fin de l'hiver dans le calendrier agraire (fertilité du sol). C'est ainsi que, au XVIII^{ème} siècle, en région de Loire²⁵, les jeunes attachaient les nouveaux mariés à une charrette qu'ils promenaient dans le village avant de mettre le feu à un bûcher et de danser autour, des brandons à la main, ou encore en Suisse romande²⁶ on fêtait la fertilité des nouveaux couples. « *Et c'est bien cette fonction sociale du charivari des brandons et en particulier des brandons mobiles²⁷ (torches portées) par opposition au brandon immobile qui est un feu rituel sur la place du village ou au carrefour des chemins. Les brandons mobiles sont toujours portés par les jeunes d'une génération, garçons et filles, qui courent joyeusement dans la nuit, dans les champs.* »

²¹ « *A Wasmes, et jusque la fin du siècle dernier (19ème), on allumait des feux dans les vergers lors de l'équinoxe du printemps. C'était l'Escouvion . Le premier dimanche de Carême, après la grand messe, les enfants se rendaient dans les charbonnages pour y quémarder des escouvions. C'était, souvent, des déchets de bois, des vieux morceaux de câble de mine, faits de chanvre et enduits de terk (goudron végétal), ce qui en facilitait la combustion. Vers trois heures, gamins et gamines se rendaient dans les vergers, allumaient leurs torches et les jetaient dans les arbres en dansant rondes et farandoles et en chantant : 'A l'Escouvion'. Ce chant nous vient de France où cette coutume s'appelle ' la fête des brandons'. Au Borinage, l'Escouvion se terminait vers six heures. Le dimanche suivant, c'était le tour des jeunes gens. Mais, cette fois, cela durait parfois jusque trois heures du matin.* » [Emmanuel LAURENT, « Wasmes. Au fil du temps. » Publication extraordinaire du Cercle d'histoire et d'archéologie de Saint-Ghislain, 1981].

²² « *L'Escouvion : Phase préliminaire capitale de l'Alion, le premier dimanche pour les enfants, le deuxième pour les jeunes gens avec feu chaque fois. Cérémonie d'invocation aux arbres fruitiers, connue depuis le XVIIe siècle, en Picardie belge et française. Les brandons ou écouvillons lancés dans les branches en appelaient à 'l'esprit de l'arbre' pour solliciter sa fertilité sous peine de sanction ! La cérémonie du deuxième dimanche de carême ne s'achevait pas sans danses chantées dans les vergers ni sans amourettes, avec le mariage en perspective : les trois sauts rituels par-dessus le feu s'accomplissaient pour réaliser les vœux dans l'année et les cendres étaient conservées pour confirmer leur réussite – L'Escouvion constitue une cérémonie capitale de l'Alion. Elle comporte à la fois une conjuration du mal et une invocation à l'esprit de l'arbre.* » [Roland COULON. « L'Alion de Colfontaine. Un reliquat de cultes païens dans le folklore du Borinage ? » Cercle d'histoire et d'archéologie de Saint-Ghislain, Imprimerie Ledent, Boussu, 1992.]

²³ Pour plus de détails, nous renvoyons vers la documentation (livres et sites internet) traitant des fêtes des brandons en France, en Suisse et en Wallonie.

²⁴ En 495 par le Pape Gélase 1^{er} qui voulait christianiser les fêtes des Lupercales ou festival de Lupercus, le dieu de la fécondité, célébrées à Rome où les participants à la fête couraient, portant des torches enflammées dans la ville et dans les jardins. Vu la mobilité de la fête de Pâques, cette date varie également, mais, originellement, elle était fixée à la mi-février.

²⁵ Veucelin, V-E., « Les fêtes baladoires au siècle dernier », Bernay, 1890.

²⁶ « *À Genève, le dimanche des Brandons, les enfants vont demander les alouyè devant les portes des jeunes mariés qui n'ont pas encore d'enfant et qui s'empressent de les leur jeter, c'est-à-dire de leur lancer des bonbons, dragées, caramels, etc. Le couple qui voudrait se soustraire à ce tribut est menacé d'avoir un garçon chétif, contrefait, mal venu, un « garçon d'hiver » et il risque qu'on lui fasse un charivari. Les nouveaux mariés qui ont eu leur premier enfant avant le dimanche des Brandons « gagnent les alouyè », c'est-à-dire qu'ils sont dispensés de les donner. Le soir, on allume les failles (brandons) en l'honneur des jeunes époux.* » Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande, n° 6, 1907.

²⁷ De nombreux auteurs font d'ailleurs la différence entre les fêtes des « brandons fixes » (appelées plus souvent « grand feu ») et celles des « brandons mobiles » qui nous intéressent plus particulièrement.

II y a incontestablement un acte de jeu et de rapprochement à l'instar du bal de la vote dans le Périgord ou de la roulée des œufs pratiquée par les bergers et bergères en Berry ou des jeux de Carnaval²⁸. »

Mais c'est surtout la fertilité du sol qui est visée dans ces manifestations. Et c'est donc tout naturellement que l'on trouve la première explication, « rationnelle » et agricole : l'échenillage des arbres fruitiers. En effet, pendant les années chaudes et très sèches, les insectes, dont la chenille processionnaire, pullulent et, au printemps, leurs larves s'attaquent aux jeunes pousses des arbres. Leur éradication passe, outre par des rites religieux²⁹, surtout par un échenillage au moyen d'appareils montés sur manche ou par brûlage des cocons. Cette pratique a été codifiée dès le XVI^{ème} siècle en France, et rappelée par décrets de l'Ancien régime à la Révolution et jusqu'à nos jours encore.

Albert Marinus³⁰, face à cette explication, réagit en disant « [...] *que les chenilles aient été comprises parmi les animaux malfaisants sur lesquels, d'après des conceptions primitives, il fallait agir par incantation, c'est assez plausible. Mais la limitation du geste et de son intention aux seules chenilles est un rétrécissement de la conception et nous pensons que c'est la simple similitude entre le brandon jeté en feu dans l'arbre et l'emploi systématique du feu pour l'échenillage qui a provoqué cette explication. C'est un raisonnement analogique qui y a conduit.* »

Et l'on entre de plain pied dans la seconde « explication » qui va se référer aux mythes anciens. C'est ainsi que Pommerol³¹ explique cette coutume des brandons en Auvergne : « *Que représente la fête des Brandons ? Elle est évidemment les restes d'un ancien culte solaire. Elle tombe dans le mois équinoxial de mars et se célèbre en l'honneur du retour du soleil qui va commencer son œuvre de réchauffement et de régénération. C'est la belle saison, qui vient avec les sèves et les pousses nouvelles. On fait des sauts à travers le feu dans l'intention de se purifier. Si on se rend près des arbres fruitiers pour les passer à la flamme des torches, c'est dans le but de les rendre fertiles et vigoureux. C'est donc le soleil, cause pure de chaleur et de fécondité, qu'on célèbre durant la nuit des brandons.* » Il lie cette fête aux anciens rites du dieu « Grannus³² ». L'ethnologue Daniel Bernard³³, spécialisé dans les usages du bas-Berry, parle d'un « rite de purification », héritage de fêtes plus anciennes, gauloises, comme la fête de Beltaine où il s'agissait d'honorer le feu purificateur qu'allumaient les druides au cœur de l'hiver. C'est un feu de protection contre les prédateurs, les maladies et le mauvais sort. La ritualisation de la fête des brandons se concluait par une fête communautaire avec danses, sarabandes, accompagnées de chants ou de formules incantatoires pour chasser maladies, tempêtes et nielles (mauvaises herbes) : « *Sortez, sortez mulots/Ou je vais vous brûler les crocs/Quittez, quittez ces blés/Allez, vous trouverez/Dans la cave du curé/Autant à boire qu'à manger* ».

²⁸ Crétin Nadine, « *Fête des fous, Saint-Jean et belles de mai* », Éditions du Seuil.

²⁹ En 1516, l'official de Troyes nommé Jean Milon, ordonne aux urbecs (les rhynchites) des vignes d'abandonner le terroir de la paroisse de Villenauxe (Aube) sous peine d'excommunication. Chabrol, M., « *Coutumes générales et locales de la Province d'Auvergne* », Riom, 1784.

³⁰ Marinus, A., « *Le folklore belge* » tome 2, Les Éditions Historiques, Bruxelles, s.d.

³¹ Pommerol, F. « *La fête des brandons et le dieu gaulois Grannus.* » In: *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, V^o Série, tome 2, 1901. pp. 427-431.

³² dieu celtique Grannus qu'on appelle père et aussi mère, parce qu'il est à la fois l'un et l'autre pour la Nature et l'Humanité. D'après Quicherat (Dict. lat. f., anç.), Grannus est un surnom d'Apollon. Il y a une relation évidente entre Granum, grain et Grannus, soleil, dont on trouverait sans doute l'origine dans les racines sanscrit. (Pommerol, op.cit.)

³³ Bernard, D. « *Paysans du Berry dans la France ancienne. La vie des campagnes berrichonnes* ». Collection Civilisations populaires régionales, Éditions Horvath, Roanne, Juin 1982.

DE LA CHANSON DE L'ESCOUVION

Le dernier élément commun reste la chanson interprétée à ce moment. Il peut s'agir de deux types bien distincts : soit une ronde, soit une incantation sous forme de farandole.

La ronde est un chant destiné à une « danse en rond » (et dans le cas de nos feux, autour de ce dernier). Il est de structure très simple : un meneur chante deux petites phrases qui sont reprises ensuite par le groupe. Mais si ce type de chant est typique des rondes et rondeaux, il est également utilisé pour les farandoles qui sont une sorte de serpent inondoyant de danseurs-chanteurs, avec, à la tête, le meneur³⁴. Et c'est dans les fêtes de brandons mobiles que l'on retrouve ce type de chanson. Ce qui va les distinguer, c'est le thème : le mariage (comme en Bourgogne), un peu de tout (par exemple en Picardie et en Val de Loire), mais surtout la prochaine récolte des fruits (dans la plupart des régions et, chez nous, à la fête de l'escouvion).

Bourgogne Chanson des bouhourdis ³⁵	Picardie (Long-Pré-les-Corps-Saints) Chanson des bouhourdis ³⁶	Val de Loire Fête des Branlons ³⁷
<p><i>Mon père m'y a mariée, Voilà la jambe de mon pied Un bon vieillard il m'a donné, Voilà le pied, Voilà la jambe, Voilà le pied de mon autre jambe, Voilà la jambe de mon pied.</i></p> <p>2.</p> <p><i>Un bon vieillard il m'a donné, Voilà...</i></p> <p><i>Il ne sait battre ni vanner, Voilà...</i></p> <p>3.</p> <p><i>Il ne sait battre ni vanner... En un' semain' i n'm'a vanné...</i></p>	<p><i>Chez madame Duvivier, V'la la jamb' de mon pied ! Not' cuvier s'est déglingué, V'la mon pied, ma jamb', V'la le pied d'mon autre jamb', V'la la jamb' de mon pied !</i></p> <p>2.</p> <p><i>Not' cuvier s'est déglingué, V'la la jamb' de mon pied ! Faut l'porter au tonnelier, V'la mon pied, ma jamb', V'la le pied d'mon autre jamb', V'la la jamb' de mon pied !</i></p> <p>3.</p> <p><i>Faut l'porter au tonnelier... « Tonnelier, bon tonnelier...</i></p>	<p><i>Branli, branlons Pour madame de Chaumont, Pour les veignes, pour les prés, Pour les jeunes mariés Qu'ont point d'blé dans leux greniers, Point d'argent pour en ach'ter, Pour les veuves, pour les vieux Et pour tous les malheureux.</i></p> <p>2</p> <p><i>Mulot, mulot, faut sortir de ton clos, J'te brûlerai les patt's et les argots, Va-t'en dans la cave à monsieur l'curé, Tu y trouv'ras pus à boir' qu'à manger.</i></p> <p><i>Branli, branlons Faut pas r'muer vos cotillons, L'feu prendrait dans vos mantiaux, Dans la paill' de vos sabots Mais vous pouvez ben chanter A la plac' des aiguerlets.</i></p>

Le thème des incantations aux arbres fruitiers, menacés s'ils ne portent pas de fruits est le plus fréquent :

Suisse (Aviernois)	Berry	Perche	Savoie	Normandie
<p><i>Fâlle, fâlleron, Que le bon Diu nos balleyse 'na bouna sayson Se ma mare me fât pas mejir de bougnon, De meto le fua à son cotlyon.³⁸</i></p>	<p><i>Brandounons la nielle Et la nielle et l'échardon ; Brandounons fumelles, Brandounons la nielle.³⁹</i></p>	<p><i>Pomeri Pomerol, Si tu m'apport's pas des pommes, J'te brûle la barb' jusqu'au petit sicot.</i></p>	<p><i>Regardez, si vous ne portez pas de bons fruits, vous serez arrachés et brûlés selon le mot de l'Évangile.</i></p>	<p><i>Charge, pommer Charge poirier Dans le coupeau Un boisseau ; Dans chaque branchette Plein ma pouchette. Si tu ne m'apportes pas des pommes, J'te brûle la barbe.⁴⁰</i></p>

³⁴ Les plus connus en Wallonie sont les « crâmnions » liégeois. « Une disposition particulière aux crâmnions en distiques est la répétition du deuxième vers de chaque distique comme premier vers du suivant, celui-ci n'apportant donc en réalité qu'un seul vers nouveau. » Closson, E. « Notes sur la chanson populaire », Bruxelles, 1913.

³⁵ Berthier, P. et Marie Noël « Annales de Bourgogne » Tome XI, 1939.

³⁶ Canteloube, J. « Anthologie des Chants Populaires Français », Paris, Durand, 1949

³⁷ Chevais, M. « Chansons populaires du Val-de-Loire », Paris, Heugel, 1925.

³⁸ Traduction : *Faille, failleron, que le bon Dieu nous donne une bonne saison / Si ma mère ne me fait pas manger des beignets, / Je mets le feu à son cotillon.*

³⁹ Lapaire, H., « Vieilles chansons du Berry », Paris, s.d. (nielle = mauvaise herbe)

⁴⁰ De Charencey, H., « Le cidre et le poiré », s.l., 1891.

Quant à l'escouvion, nous en avons retenu quatre versions, dont trois issues du Borinage. La première est d'origine française, mais le site⁴¹ qui la répertorie ne signale pas ses sources, autrement que par une localisation floue. La seconde est la plus « connue » car harmonisée par Ernest Closson⁴² : elle provient de la notation de Paul Gilson⁴³ à Bougnies⁴⁴ ; la suivante est celle notée par Albert Libiez à Wasmes et reprise par Roger Pinon⁴⁵ comme « version A » ; la dernière étant celle notée par Achille Dieu⁴⁶ à Pâturages (« version B » de Pinon). Les différences, minimes, s'observent tout d'abord au niveau des textes.

France	Bougnies	Wasmes	Pâturages
<p>À l'escouvion ! À l'escouvion ! <i>Porte prunes, porte poires</i> <i>Porte cerises toutes noires</i> <i>Porte prunes comme boulets</i> <i>Porte prunes plein des paniers</i> {Les chœurs bisent} <i>Poirier, prunier</i> <i>Si tu es chargé</i> <i>Je t'adorerai</i> {Les chœurs bisent}</p> <p>À l'escouvion ! À l'escouvion ! <i>Mais si tu n'as rien donné</i> <i>Vivement je t'abattraï</i> {Les chœurs : }</p> <p><i>Découperai un gros bâton</i> <i>Pour l'escouvion</i></p> <p>À l'escouvion ! À l'escouvion !</p>	<p>À l'escouvion ! À l'escouvion ! <i>Porte pignes, Porte poir's !</i> <i>Port' cherises toutes noir's !</i> <i>Porte pugn's comm' des boulets !</i> <i>Porte pwar's plan des catwar's !</i></p> <p><i>Poirier ! Pugnier !</i> <i>Si t'es bié querquié</i> <i>De t'virai voltiers;</i></p> <p><i>Si toun' baill'rié,</i> <i>De t'abattraï,</i></p> <p><i>De t'descompr'ai In gros baston,</i> <i>Pou l'Escouvion !</i></p> <p>À l'escouvion ! À l'escouvion</p>	<p>À l'escouvion ! À l'escouvion ! <i>Porte peugnes, Porte pwares !</i> <i>Porte cheriss's toutes nwares !</i> <i>Porte pron's plin des catwares</i> <i>Porte peugn's comm' des boulets</i> [<i>Porte pwar's a plin paniers !</i>] <i>Poirier ! Pugnier !</i> <i>Si t'es bié kerkié</i> <i>Dé t'viré voltié ;</i> [<i>T'aras dou fumier</i>] [<i>Dé t'sougn'ré bié !</i>] <i>Si tu n' bay'rié,</i> <i>De t'abattré,</i></p> <p><i>Dé descomp'ré In gros baston,</i> <i>Pou l'Escouvion !</i></p> <p>À l'escouvion ! À l'escouvion</p>	<p>À l'escouvion ! À l'escouvion ! <i>Porte peugn's, Porte pwar's !</i> <i>Porte cheriss's toutes nwar's !</i> <i>Porte peugn's comm' des boulets</i> <i>Porte pron's plin des catwares</i></p> <p><i>Poirier ! Pugnier !</i> <i>Si t'es bié kerkié</i> <i>Deu t'viré voltié ;</i></p> <p><i>Si tou n' bay'rié,</i> <i>Deu t'abattré,</i></p> <p><i>Deu t'descomp'ré e gros baston,</i> <i>Pou l'Escouvion !</i></p> <p>À l'escouvion ! À l'escouvion</p>

On remarquera que le texte en wallon est un décalque du texte en français, il s'agit même de la traduction, pour autant que l'on admette l'antériorité de ce dernier. Ce qui n'est aucunement prouvé par ailleurs, mais il est vrai que la plupart des chansons populaires de Wallonie qui ont un lien textuel ou mélodique avec celles issues du terroir français prouvent cette filiation⁴⁷.

Pinon relève d'autres variantes :

- *À l'escouvion ! à l'escouvion!* - *On scouvèye lés pungns, lés pwâr's, - Lés cheuriss's saront tout's nwâr's. - Aron' dés pungns com' dés boulets, - Ou bié dés p'tits com' dés radis ? - Pwarier, purnier, - Si t'ès bié kèrkié, - Deu t'viré voltié. - Si tou n' bay's rié, - Deu t' abatré - In gros bastons - Pou l'escouvion !* [Pâturages, notation de Valentin Van Hassel]
- *On scouvèy' leus pungns ét leus pwâr's, - Lés cheuriss's s'ront tout's nwâres - Qui d'vièss'tè com' deus tièt's deu tchés! - Deus p'tits, deus p'tits com' deus radis. - Si tou port' bié, eud t'ém'ré. - Si tou n'port' gné, deu t'tû'ré, - Deu t'fricass'ré.* [Wasmes, notation par Marius Renard, in « La Vie Wallonne », XVII,1938, n° 9.]

mais qui ne changent rien au thème de l'incantation (menaces et promesses) aux arbres que l'on « brandonne ».

⁴¹ http://fr.lyrics.wikia.com/wiki/Chansons_populaires/L%27escouvion . Origine : Val-de-Loire (Sologne, Beauce, Dunois)

⁴² Closson, E., « *Chansons populaires de provinces belges* », Schott Frères, Bruxelles, 1913, page 151.

⁴³ Gilson, P., « *Chansons populaires du pays borain* », Boussu, 1904.

⁴⁴ Commune de Quévy.



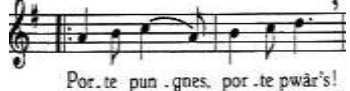

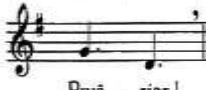


⁴⁵ Libiez, A. et Pinon, R., « *chansons populaires de l'ancien Hainaut* » vol. V, page 481.

⁴⁶ Achille Dieu était organiste à Jurbise et a participé à la récolte des chansons avec Albert Libiez et Roger Pinon.

⁴⁷ Closson dans ses « *Notes sur la chanson populaire* » op. cit. cite, en regard du texte de l'escouvion qu'il prend en exemple, un texte d'une chanson bourguignonne extraite de Crènedolent « *Souvenirs de la vieille Bourgnogne* », in « la Revue de Bourgogne », 1912 :

Escargo! Virago!
Montre-me tes cornes.
Si tu n' me les montre pas,
Y dire au prête
Qu' ai t' cop' lai tête...

La mélodie⁴⁸, quant à elle, est fort simple. En effet, elle doit être connue pour la farandole et donc facilement mémorisable car sa transmission est exclusivement orale. Si l'on prend la troisième version comme exemple⁴⁹, on constate qu'il n'y a finalement que six phrases mélodiques qui forment sept thèmes, se répétant comme suit :

N°	Thème	Répétition	Mesures	N°	Thème	Répétition	Mesures
1	 A l'Es - cou.vion!	4 Avec da capo	8 (idem)	4	 Si tés bié kèr - kié	-	2
2	 Por.te pun - gnes, por .te pwâr's!	4 Avec reprise	8 (idem)	5	 Deu t'vi - rai vol - tié	-	2
3	 Pwâ - rier!	2	2	6 = 1	 Si tou n' bay' - rié	4	8
				7	 Pou l'Es - cou.vi - yon!	-	2

Si, de surcroît, on reste dans le cadre de la farandole guidée par un meneur qui lance les phrases musicales, reprises ensuite par le groupe, cette chanson est d'une simplicité remarquable.

Une analyse plus fine nous apprend en effet que la mélodie du premier thème, est répétée huit fois (mesures 1 à 4 deux fois par le retour « da capo » [8 mesures donc], et mesures 15 à 22 [thème 6 qui compte 8 mesures également]), donc 16 mesures sur un total de 32 que compte le morceau, soit juste 50%. Celle du second thème s'étend sur 8 mesures (en comptant la reprise). Finalement, avec deux phrases musicales, on connaît 24 mesures sur 32, soit 75% de la chanson.

Autre observation : contrairement aux rondes, la farandole n'est pas une danse à proprement parler (bien que nombre d'auteurs la mettent dans cette classification) : il s'agit plus, à notre humble avis, d'une « marche joyeuse ». et c'est bien ce que l'on observe au niveau du tempo. Le choix des noteurs s'est en effet porté sur un rythme en $\frac{6}{8}$ (tout le morceau chez Achille Dieu, à 90% chez Gilson, mais seulement à 30% chez Libiez⁵⁰). Ce tempo est certes considéré comme binaire (et donc tempo de marche), mais en composé ternaire (tempo de danse). Et en effet quelle que soit la notation, on retrouve systématiquement la séquence ♪ - ♪ - ♪ (ou ♪ - ♪ - ♪), ce qui entraîne une (dé)marche sautillante.

Toutefois, le thème 3 se différencie des autres : Gilson le note en $\frac{3}{4}$ et Libiez en \mathbb{C} , tandis que Dieu se limite à marquer ce pas par deux noires pointées (cf. tableau ci-dessus) sans changer de rythme. Ce thème est celui de l'incantation aux arbres : ils sont d'abord invoqués « *Pwâriers, Pumiers* » par des notes longues (des blanches chez Libiez, des noires pointées chez Dieu), puis apostrophés gentiment « *Si t'es bié kerkié, Deu t'viré voltié* » avec une accentuation par des notes égales (croches ou noires selon la notation).

Mais tout cela reste très facile à mémoriser.

⁴⁸ Les partitions des trois notations se trouvent en annexe.

⁴⁹ Le nombre de mesures et de lignes de texte est identique à la notation de Gilson, contrairement à la seconde version

⁵⁰ Il ne faut pas oublier qu'en ethnomusicologie, le témoin note uniquement ce qu'il entend et au moment où il l'entend : ici, avec ces notations différentes, on remarque que le(s) témoin(s) de Libiez a (ont) accentué le rythme en \mathbb{C} au détriment du $\frac{6}{8}$.

CONCLUSION

Que reste-t-il de l'escouvion aujourd'hui ? Un mot repris sur les pages web de certaines communes du Borinage qui en expliquent peu ou prou l'origine. Il faut constater que les recherches sur la « fête des brandons » donne plus de résultats, du fait qu'elles sont encore vivaces dans certaines régions de Suisse, du Luxembourg ou de France.

Chez nous, les brandons mobiles ont disparu au profit des brandons immobiles : les grands feux⁵¹ (de la Saint-Jean, de la Quadragésime ou de la Saint-Pierre). Ces derniers sont restés dans la mémoire collective et montrent un certain regain dans le folklore communal, mais tout reste soumis à la bonne volonté (et au bénévolat) des organisateurs.

Se pose la question du lieu d'expression de cette mémoire. Toutes nos recherches nous ont mené systématiquement dans les villages...pas dans des villes ! Or, nos villages ne sont plus « homogènes » quant à leur population et à la transmission de cette mémoire collective. On se retrouve donc face à la conjonction de deux forces : la modification de la population (les citadins viennent habiter les villages) qui ne (re)connaît plus ses racines, et l'organisation qui repose sur les épaules de quelques-uns.

On ne s'étonnera donc pas qu'il faille un article issu d'une recherche spécifique pour ramener à la vie, le temps d'une lecture, une coutume ancienne, un folklore « oublié », ou bien que l'inspiration d'un poète carolo⁵² crée une nouvelle chanson...de l'escouvion.

Refrain:

*C'est à Carême lon la
Qu'on fera les escouvions
C'est à Carême lon lère
Et point à d'autre saison*

*C'est Carême paysan
C'est le temps des pénitents
Enflamme brins à ton feu
Si fait chacun en ce lieu*

*Si tu ne sais pas pourquoi
On allume de ce feu-là
C'est que tu n'es pas d'ici
Que tu n'es pas du pays*

*Jette tes brins enflammés
Qu'aïlle le vent les porter
Aux arbres de nos vergers
Satan en soit délogé*

*Quant à vous pommiers poiriers
Portez fruits jusqu'à craquer
Lors nous saurons vous soigner
Mettre fumier à vos pieds*

*Et si pas soyez maudits
Vous couperons mes jolis
Et de vos brins nous ferons
Pour demain des escouvions.*

⁵¹ Voir notre article sur la fête de l'Âlion. À paraître.

⁵² Bernard De Commer, <http://bernichou23.skyrock.com/3089746415-Chanson-des-escouvions.html>

BIBLIOGRAPHIE

« *Affiches des Évêchés et Lorraine* », n° 1, du 7 janvier 1779, à Metz, au Bureau des Affiches et à l'imprimerie de J. Antoine avec approbation et privilège du Roy.

BERNARD, D. « *Paysans du Berry dans la France ancienne. La vie des campagnes berrichonnes* ». Collection Civilisations populaires régionales, Éditions Horvath, Roanne, Juin 1982.

BERTHIER, P. et MARIE NOËL « *Annales de Bourgogne* » Tome XI, 1939.

Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande, n° 6, 1907.

CANTELOUBE, J. « *Anthologie des Chants Populaires Français* », Paris, Durand, 1949

CAPRON, A. blog : <http://borinage.blogspot.be/p/les-chansons-dalion.html>.

CHABROL, M., « *Coutumes générales et locales de la Province d'Auvergne* », Riom, 1784.

CHEVAIS, M. « *Chansons populaires du Val-de-Loire* », Paris, Heugel, 1925.

CLOSSON, E. « *Notes sur la chanson populaire* », Schott Frères, Bruxelles, 1913.

CLOSSON, E., « *Chansons populaires de provinces belges* », Schott Frères, Bruxelles, 1913.

COULON, Roland. « *L'Âlion de Colfontaine. Un reliquat de cultes païens dans le folklore du Borinage ?* » Cercle d'histoire et d'archéologie de Saint-Ghislain, Imprimerie Ledent, Boussu, 1992.

CRÉTIN Nadine, « *Fête des fous, Saint-Jean et belles de mai* », Éditions du Seuil.

DE CHARENCEY, H., « *Le cidre et le poiré* », s.l., 1891.

DEVILLERS, « *Inventaire analytique des Archives de la ville de Mons* », Mons, 1882, 1. 1, p. 51.

DU FRESNE, Charles, sieur du Cange, « *Glossarium mediae et infimae latinitatis* », t. 1, Paris, 1678.

GILSON, P., « *Chansons populaires du pays borain* », Boussu, 1904.

HUBLARD, Emile, « *Les feux du carême* », mars 1899, in « *Annales du cercle archéologique de Mons* », tome XXIX, pp 11-67 Mons, 1900.

LAPAIRE, H., « *Vieilles chansons du Berry* », Paris, s.d.

LAURENT, Emmanuel, « *Wasmes. Au fil du temps.* » Publication extraordinaire du Cercle d'histoire et d'archéologie de Saint-Ghislain, 1981

LEMPEREUR, F. in « *La musique en Wallonie et à Bruxelles* », La Renaissance du Livre, Bruxelles, 1982.

LIBIEZ, A. et PINON, R. « *Chansons populaires de l'ancien Hainaut recueillies par Albert Libiez compilées et arrangées par Roger Pinon* », 6 in 12, Volume V, Commission de la vieille chanson populaire, Ministère de l'instruction publique, Bruxelles : Schott, 1939-1972.

MARINUS, A., « *Le folklore belge* » tome 2, Les Éditions Historiques, Bruxelles, s.d.

PINON, R. « *Ainsi chantait le pays de l'Ourthe* », Histoire Collective et Amélie Mélo, Coll. Mémoire, Rixensart, 1996.

POMMEROL, F. « *La fête des brandons et le dieu gaulois Grannus.* » In: *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, V° Série, tome 2, 1901. pp. 427-431.

VEUCLIN, V-E., « *Les fêtes baladoires au siècle dernier* », Bernay, 1890.

Annexe 1

Chanson notée par Paul Gilson et harmonisée par Ernest Closson

138. L'Escouvion

Allegretto.

Fin

A l'Es - cou - vion! A l'Es - cou - vion! Por - te - pu - gnes!
Por - te pugn's com

Por - te pors! Por - te che - ri - ses - tou - tes nuits! Portier! Pagnier! S'ites bi qu'que
des bou-lets! Por - te pors plus des car-tours!

De cri - rai tol - tiers, si tou - n'baill' ric, — De ta - bu - trat — De

l' des - com - prat — In gros - bus - ton — Pou l'Es - cou - vion! —

D.C.

Annexe 2

Chanson notée par Albert Libiez

13. L'ESCOUVION

A.

Wasmes.

A l'ès - cou - vion! A l'ès - cou - vion!

Por - te peu - gnes! por - te pwā . res! Por - te ché - riss's
 tou - tés nwā . res! Por - te pron's plin dés ca - twā . res!

Por - te peugn's com' dés bou . léts! Por - te pwār's à
 plins pa . niers! Pwā . rier! Pu . mier! Si t'ès bié kèr .
 ki - é, Dé t'vi - ré vol . ti - é! T'a - ras dou fu -
 mier! Dé t'sougn'ré fin bié! Si tu n'bay'rié', Dé
 t'a - ba.tré, Dé dés . comp'ré In p'tits . bastons Pou l'ès . cou -
 vion! A l'ès . couvion! A l'ès . couvion! A l'ès . couvion!

Annexe 3

Chanson notée par Achille Dieu

B.

Pâturages.

Allegretto

A l'Es - cou - vion! A l'Es - cou - vion! *FIN*

Por - te pun - gnes, por - te pwâr's! Porte ché - riss's tou - tes nwâr's!
 Por - te pun gn's com' dés bouléts Porte pwâr's plin dés ca - twâr's!

Pwâ - rier! Pu - mier! Si tés bié kèr - kié

Deu t'vi - rai vol - tié Si tou n' bay' - rié Deu

t'a - ba - traï Deu t'dès - com - p'rai E (In)

gros bas - tons Pou l'Es - cou - vi - yon! *D.C.*